



## Déclaration liminaire de l'Unsa-Éducation au CSAA du 04 juillet 2023

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs,

N'en jetez plus, la coupe est pleine ! Oui, mais pleine de quoi ?

Pleine de beaux projets, dispositifs, d'expérimentations, pleine d'évaluations, de constats, pleine de colères, de désillusions, pleine de mépris, de surdité, pleine de réactions, d'improvisation et surtout pleine de souffrances. Nous avons demandé au Ministre Blanquer du temps, de la stabilité, pour mettre en place les dernières réformes, nous avons eu tout le contraire. Est-ce mieux aujourd'hui ? La réponse est malheureusement, non.

Le Président Macron et son fidèle Ministre de l'Éducation nationale se livrent à une course aux annonces médiatiques, en usant et abusant de provocations envers les personnels, en usant et abusant d'idées simplistes, qu'ils pensent être populaires. C'est insupportable ! Le bateau Éducation nationale vire à bâbord et ensuite à tribord, avance et recule... On se demande qui le pilote, président ou ministre ? On se demande même s'il y a encore un pilote.

La mixité sociale est-elle présente dans notre École ? Toutes les évaluations montrent que non, ou très insuffisamment. Alors, on annonce un plan ambitieux. Très bien. Le plan s'avère moins ambitieux que prévu, oubliant presque l'École privée sous contrat. Les risques sont grands que seul le public porte les ambitions affichées du gouvernement en matière de mixité, augmentant encore un peu plus le fossé entre les deux systèmes. Allons-nous vers deux Écoles, l'une privée, entre soit social et l'autre publique, qui essaierait de gommer toutes les inégalités sociales et qui serait la grande responsable des maux de notre société ?

Autre sujet, d'une grande importance, l'organisation de notre système éducatif pour la réussite de tous les élèves ; le temps scolaire. Notre Président, pense pouvoir répondre à cet enjeu, en y réfléchissant sur un coin de table. C'est une grande erreur. Le temps scolaire, que nous élargissons au temps éducatif, mérite un peu plus d'effort intellectuel, qu'une sortie médiatique se voulant populaire. Car c'est le même président, qui est revenu sur la réforme des rythmes scolaires, qui veut maintenant revoir le calendrier ! Un coup à bâbord, un autre à tribord. Le temps éducatif mérite d'être réinterrogé, surtout lorsque régime dérogatoire est devenu, de fait, la norme... Tous les acteurs doivent être sollicités, Région, Académie, Département, Parents d'élèves, Scientifiques, Tous les professionnels de l'Éducation nationale mais aussi nous, les représentants du personnel, qui réfléchissons depuis bien longtemps à cette thématique. Le temps éducatif ne peut plus être déconnecté de la société, du temps des travailleurs.

Nouveau revirement inattendu, le recrutement des Professeurs des écoles. On sort d'une réforme pour en refaire une autre, cela semble du déjà vu, ah, oui, la voie professionnelle ! Le Ministre réfléchit, à un recrutement bac +3, sans toutefois remettre en cause la mastérisation. Changer les règles une nouvelle fois pour créer le choc d'attractivité tant attendu, pour l'Unsa-éducation, ce n'est pas la solution. Nous nous opposons à un recrutement qui ne soit pas le même que dans le second degré. Le métier d'enseignant en primaire n'est pas moins exigeant intellectuellement que dans le secondaire. Les étudiants se destinant à l'enseignement ont besoin d'un cadre stable pour se projeter dans un projet professionnel. Cette nouvelle annonce vaut-elle bilan de la dernière réforme qui n'a qu'un an ? Où sommes-nous en présence d'un nouveau dérapage ?

Dernière annonce, la revalorisation des enseignants ou comment promettre 3 milliards et avoir des personnels encore mécontents. Sommes-nous si exigeants ? Non, nous voulons juste que les avancées salariales annoncées soient respectées. Non, nous n'aurons pas tous, très peu en réalité, les 10% promis sans contrepartie ; ce sera plus proche des 4 à 5 %. Doit-on rappeler ici à combien en est l'inflation ? Mais il faut le reconnaître, nous serons augmentés ! Un petit cadeau supplémentaire de 1.5 % nous est donné et 5 points d'indice supplémentaires pour tous les fonctionnaires. C'est très loin de la perte de notre pouvoir achat. Pour finir, certains personnels ont la possibilité de travailler plus pour gagner un peu plus, le PACTE est arrivé, avec son lot d'annonces, différentes entre le ministère, le rectorat, les DSDEN. Si certains collègues vont s'en emparer car ils ont besoin de pouvoir d'achat, beaucoup d'autres ne le pourront pas, ou en seront exclus (notamment les collègues de cycle 1 -cf document DGESCO) ; ceci va encore créer des inégalités salariales. Quel message est envoyé à l'opinion publique ? Les professeurs peuvent travailler plus car ils ont du temps libre, preuve en est, ils peuvent cueillir des fraises, conduire des bus, surveiller les enfants, etc... C'est méprisant. Et au-delà le Ministre mesure-t-il combien ces nouvelles dispositions alimentent la défiance des personnels vis-à-vis de lui-même et de sa politique.

Sans compter que la mise en place concrète reste floue et incertaine. A ce propos, pouvez-vous, Monsieur le Recteur,

- nous donner un état des lieux des moyens attribués au pacte, par établissement (nombre de "briques", répartition)
- nous informer sur les remontées des volontaires. Combien ? Combien de PE sur les collèges ?
- nous confirmer le principe d'une indemnité pour les Directeurs et leurs montants ?

Recentrons notre déclaration sur notre académie.

Notre 11<sup>ème</sup> baromètre des métiers unsa-éducation, nous livre quelques réalités du terrain. 34 585 réponses au niveau national, 13 questions récurrentes et 3 d'actualité.

Dans notre académie, que nous disent nos collègues ?

- 91% aiment leur métier et 72% sont heureux de l'exercer, oui mais 25% ne le sont pas, c'est beaucoup, c'est inquiétant, surtout quand on sait leur professionnalisme et que ce sont des métiers de vocations.
- Un tiers des collègues ne trouvent plus de sens à leur mission, y compris chez les Inspecteurs, 73% ne se sentent pas reconnus...
- Pire encore, les trois-quarts considèrent qu'ils ont de mauvaises conditions de travail et 96% constatent qu'elles se sont dégradées au cours de la dernière année.
- Enfin, 90% pensent que leur rémunération et leurs perspectives de carrière sont insuffisantes ou très insuffisantes. Le tableau est décidément bien noir dans l'Education nationale.
- La crise des vocations est criante, vocation qui est, selon nous, le dernier pilier qui tenait encore un peu dans notre ministère. Trois-quarts des collègues ne conseillent plus leur métier ; cela va devenir de plus en plus difficile de recruter. Ce ne sont pas les actualités de pénuries, de menaces, d'agressions, de suicides qui donneront aux générations futures l'envie de nous rejoindre.

Mais vous, Monsieur le Recteur, vous avez entre vos mains la possibilité d'améliorer les conditions de travail des collègues sans attendre que les réponses viennent du ministère.

Concrètement, quand vous respectez votre parole donnée lors d'un CTA sur l'affectation des lauréats au CRPE, cela participe à cette amélioration.

Faire en sorte que les questions posées par les personnels à leur hiérarchie soient suivies d'une réponse, cela participerait à une amélioration des conditions de travail.

Concernant les AESH, l'UNSA-Éducation, avec l'intersyndicale, réitère sa demande d'ouverture de négociation.

La nécessité de service est bien trop souvent mise en avant pour refuser des droits aux collègues : droit au temps partiel, à mutations inter, à l'évolution professionnelle... Et là, Monsieur le Recteur, vous avez la main au travers des lignes directrices de gestion pour faire en sorte que ces droits n'existent pas que sur le papier...

Les services du Rectorat, nous le savons et le déplorons, sont en surcharge de travail permanente et cela ne facilite pas la bonne marche de notre Education nationale.

En particulier, nous attirons votre attention sur les conditions difficiles des assistantes de service social des personnels. Elles sont au bout du rouleau par manque de remplacement de leurs collègues absentes. Elles sont d'ailleurs de plus en plus sollicitées parce qu'elles sont souvent le dernier recours au vu de tout ce que nous venons d'exposer. La création de postes d'assistantes sociales des personnels est une urgence absolue.

Deuxième point de vigilance : nous sommes de plus en plus interpellés par des personnels titulaires qui pâtissent dans leur affectation de la politique de recrutement des contractuels. Pour séduire ces derniers, on leur offre des postes attractifs au détriment des titulaires qui ne peuvent les obtenir.

L'opacité étant de mise, cela alimente encore la rancœur...

Nous déplorons enfin, que les avenants des contrats des AESH applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2022 viennent seulement d'être pris en compte. C'est inadmissible, même si nous savons que c'est bien l'administration centrale qui ne fournit pas les outils adaptés à la gestion.

Pour conclure notre déclaration, nous dénonçons le manque de dialogue social, notamment dans la transmission des documents. Est-ce normal qu'aucun point ne soit fait en CSA et que nous n'ayons eu aucun document, sur les requalifications de la filière administrative, alors que ces dernières prendront effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023 ?

Nous nous étonnons, également, du délai extrêmement court pour candidater au nouveau conseil médical.

Concernant nos questions diverses, envoyées certes tardivement, nous les maintenons et attendons des réponses rapides parce que nos collègues attendent eux-mêmes des réponses (C-Disation des AESH, critères et paiement part variable de la prime REP+, date des changements de grade avec les nouveaux ratios).